

EMISSIONS DE TITRES DE CREANCE 2022

SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

N° de Visa	Date de Visa	Société émettrice	Intitulé de l'emprunt	Montant en D	Nbre d'obligations	Prix d'insertion en D	Durée	Taux fiscal	Montant inscrit en D	Notation ou Garantie	Période des souscriptions	Période de prorogation	Date de jouissance	Date de clôture effective	Mode d'amortissement
22-1071	4/2/22	Hannibal Lease -HL-	HL 2022-1	30 000 000	300 000	100	Catégorie A : 5 ans	9,60%	16 750 000	B+ (exp) en date du 02/02/22 par l'agence de notation Fitch Rating	du 21/02 au 25/03/22	-	25/03/22	21/02/22	Amortissement annuel constant : 20 D (1/5)
							Catégorie B : 7 ans dont 2 ans de grâce	9,80%	13 250 000	B+ en date du 10/02/22 par l'agence de notation Fitch Rating					Amortissement annuel constant : 20 D (1/5) à partir de la 3ème année
-	-	BH Leasing	BH Leasing Subordonné 2022-1 (1)	10 000 000	100 000	100	Catégorie A : 5 ans	9,70%	5 580 000		du 21 au 25/02/22	-	25/02/22	25/02/22	Amortissement annuel constant : 20 D (1/5)
				susceptible d'être porté à un maximum de	susceptibles d'être portées à un maximum de			TMM+2,90%	2 395 000						
				12 000 000	120 000		Catégorie B : 7 ans dont 2 ans de grâce	9,90%	4 025 000						Amortissement annuel constant : 20 D (1/5) à partir de la 3ème année
								TMM+3,15%	0						
22-1072	22/2/22	Tunisie Leasing et Factoring -TLF-	TLF 2022-1	25 000 000	250 000	100	5 ans	9,60%	38 000 000	BBB (exp) en date du 11/02/22 par l'agence de notation Fitch Rating	du 09/03 au 08/04/22	22/04/22	08/04/22	14/03/22	Amortissement annuel constant : 20 D (1/5)
				susceptible d'être porté à un maximum de	susceptibles d'être portées à un maximum de			TMM+2,75%	2 000 000	BBB en date du 24/02/22 par l'agence de notation Fitch Rating					
				40 000 000	400 000										
22-1074	25/3/22	Banque Internationale Arabe de Tunisie BIAT-	BIAT Subordonné 2022-1	150 000 000	1 500 000	100	Catégorie A : 5 ans	8,75%	en cours	-	du 06/04 au 03/06/22	06/07/22	03/06/22	en cours	Amortissement annuel constant : 20 D (1/5)
				susceptible d'être porté à un maximum de	susceptibles d'être portées à un maximum de			TMM+2,55%	en cours						Amortissement annuel constant : 20 D (1/5)
				200 000 000	2 000 000		Catégorie B : 5 ans	8,75%	en cours						Amortissement annuel constant : 20 D (1/5)
							Catégorie C : 5 ans in fine	9,15%	en cours						Amortissement total à la fin de la 5ème année : 100 D (remboursement du principal à l'échéance)
								TMM+2,95%	en cours						
							Catégorie D : 7 ans dont 2 années de grâce	9,20%	en cours						Amortissement annuel constant : 20 D (1/5) à partir de la 3ème année
								TMM+3,00%	en cours						Amortissement total à la fin de la 7ème année : 100 D (remboursement du principal à l'échéance)
							Catégorie E : 7 ans in fine	9,45%	en cours						Amortissement total à la fin de la 7ème année : 100 D (remboursement du principal à l'échéance)
								TMM+3,25%	en cours						
							Catégorie F : 10 ans dont 5 années de grâce	9,60%	en cours						Amortissement annuel constant : 20 D (1/5) à partir de la 6ème année
								TMM+3,35%	en cours						Amortissement total à la fin de la 10ème année : 100 D (remboursement du principal à l'échéance)
							Catégorie G : 10 ans in fine	9,70%	en cours						
								TMM+3,45%	en cours						

(1) Titres de créance émis sans recours à l'appel public à l'épargne.

2) Catégorie réservée exclusivement aux personnes physiques pour un montant global maximum de 40 MD, avec engagement unilatéral de la part de la banque émettrice de racheter les obligations détenues par les souscripteurs initiaux désirant céder leurs titres en bourse et ce, après une durée minimale de 2 ans et dans un délai de quinze jours (10 séances de Bourse) à compter du jour d'introduction de l'ordre de vente sur le système de cotation en Bourse. Le nombre d'obligations subordonnées maximum de rachat par la banque est de : 400 000 obligations subordonnées. Les prix pied de coupon de rachat seront déterminés de manière à garantir aux souscripteurs des taux de rendement fixés en fonction de la période de détention des obligations subordonnées. Les taux garantis

Durée de détention	Cat A – Taux Fixe	Cat A – Taux Variable
≥ 2 ans et < 3 ans	7.40%	TMM + 1,2%
≥ 3 ans et < 4 ans	7.80%	TMM + 1,6%
≥ 4 ans et < 5 ans	8.20%	TMM + 2%